

Lien du formulaire de la Commission diocésaine des Transports Scolaires (CTSCO)

À transmettre aux familles

Vous souhaitez réaliser une demande de carte de transport scolaire pour votre enfant vers un établissement qui n'est pas celui de votre secteur, pour un des motifs suivants:

- **situation personnelle particulière**
- **motif médical**
- **manque de place dans l'établissement de secteur**
- **pour effectuer un redoublement**

L'avis de la Commission diocésaine est nécessaire. Vous devez remplir le formulaire en ligne via le lien suivant :

<https://www.ec35.bzh/demande-de-derogation-2026-2027/>

Avant le lundi 18 mai pour la Commission du lundi 1er juin
et **avant le mardi 30 juin** pour la commission du mardi 7
juillet 2026.

Il vous appartient de réaliser, en parallèle, la démarche de demande de titre de transport sur le site de Breizhgo.